



CP BOIS D'ARCY

QUI SCIERA LA BRANCHE EN PREMIER ?

Force Ouvrière Justice DIT STOP À L'INCOHÉRENCE ET AU RISQUE !

Le SMPR refuse désormais quasi systématiquement d'intervenir directement au Q.I sans motif valable : une décision incompréhensible, dangereuse et lourde de conséquences pour les personnels.

Alors même que les interventions en gestion équipée sont de plus en plus fréquentes au Q.I, le SMPR refuse brusquement de se déplacer au quartier d'isolement. Pire : une note de service interne encourage même cette pratique, pourtant contraire aux principes élémentaires de sécurité.

UNE SITUATION ABSURDE ET DANGEREUSE

- Comment intervenir en gestion équipée sans évacuer le service concerné ?
- Cette orientation met en danger intervenants, personnels et détenus.

Force Ouvrière Justice dénonce fermement cette décision irresponsable.

Force Ouvrière Justice exige que la direction revoie sa position sur les gestions équipées au SMPR !

Un détenu isolé sur caillebotis, muni d'une lame de scie... sans placement au Q.D.

Un autre détenu parvient à dégrader à deux reprises son caillebotis avec une lame de scie, alors qu'aucune note n'existe sur ce type d'incident.

Aucune mesure disciplinaire immédiate malgré la gravité des faits !

Dans un contexte national marqué par de nombreuses évasions, ce type d'actes devrait normalement entraîner un placement en quartier disciplinaire.

Force Ouvrière Justice s'interroge : « Quel signal envoie-t-on lorsque des actes graves ne sont pas traités avec la rigueur nécessaire ? »

UN BILAN MATÉRIEL ALARMANT

Lors d'un contrôle du mobilier, les agents ont découvert : plus de 20 téléphones, autant de câbles, et plus de 25 téléphones supplémentaires lors d'un second comptage.

Tout ce matériel était mis en évidence dans les cellules.
Pendant ce temps, le ministère lance l'ambition « XXL – 0 portable, 0 drogue en prison » ...

Force Ouvrière Justice questionne : Comment atteindre cet objectif si les moyens, le soutien et la cohérence ne sont pas au rendez-vous ?

LES EXIGENCES **Force Ouvrière Justice**

- ✓ Retour immédiat du SMPR au Q.I, dans des conditions conformes aux protocoles de sécurité.
- ✓ Fermeté disciplinaire, indispensable au bon ordre et à la sécurité de l'établissement.
- ✓ Renforcement des moyens, pour réellement mener l'opération « XXL – 0 portable, 0 drogue ».
- ✓ Concertation obligatoire avec les personnels avant toute modification des pratiques.

FORCE OUVRIÈRE JUSTICE Protéger les personnels, Défendre vos conditions de travail, Exiger la cohérence et la sécurité

